

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DÉCOUVERTE TRIMESTRE 2019-2020

Service Scolaire -Périscolaire

04 76 85 69 14

Le service scolaire- périscolaire met en place la démarche d'activité de découverte. Les enfants de l'élémentaire et de maternelle ont la possibilité de participer à des activités artistiques, sportives, culturelles, ludiques au cours de l'année, selon leur niveau.

Les activités nécessitent **un engagement** de la part des enfants, au cours de la séance, ainsi qu'au fil du trimestre. Les intervenants construisent leur activité dans une logique de progression en termes d'apprentissages, de découvertes. Nous invitons les parents à se saisir de ce contexte pour discuter avec leurs enfants de ces notions, essentielles à la constitution du groupe et à son évolution. Pour toutes ces raisons, **nous vous demandons de ne pas récupérer vos enfants avant la fin effective de l'atelier à 17h30** pour permettre une réelle qualité d'accueil des enfants.

Déroulement :

Les enfants sont pris en charge dès leur sortie de classe par les animateurs du service périscolaire, et prennent un goûter, offert par la collectivité, avant l'entrée en activité. Selon les besoins de l'intervenant, un animateur peut accompagner le groupe tout au long de l'activité.

Les parents pourront venir chercher leurs enfants à l'école Élémentaire à 17h30 ou au Clos d'Espies à partir de 18h.

Attention, le tarif de cette activité sera au tarif du grand accueil de 18h30.

Procédure d'inscription:

Un dépouillement des vœux des enfants va avoir lieu dès la réception des dossiers. Le service scolaire-périscolaire va traiter les dossiers et faire un retour aux parents pour que les enfants sachent à quelle activité ils participeront.

Critères de sélection :

Le nombre de jours hebdomadaire auxquels l'enfant est inscrit à l'accueil du soir et si l'enfant a déjà participé à une activité durant les trimestres précédents. Un minimum de 8 inscrits est obligatoire pour le maintien de l'activité.

Retour des dossiers au service scolaire - périscolaire : avant le 16 décembre 2019

Réponse aux familles : à partir du 19 décembre 2019

Vous trouverez les jours des activités en page n°2 du dossier.



2ème TRIMESTRE : du 06 janvier au 17 avril 2020

Romain Di Folco, professeur de sport de l'école Réne Cassin Elémentaire, vous propose ce trimestre :

* **Art du cirque :** Motricité, jonglage, boule chinoise et acrosport
Un petit spectacle sera présenté pour les parents la dernière semaine du cycle avec les enfants inscrits au cirque.

* **Mini Gym :** Pour les maternelles seulement, (poutre, roulade, saut, motricité...)

Nom :
Prénom :
Classe :

Jour	Activités	Voeux
Lundi	Art du cirque*(CP/CE1)	
Jeudi	Art du cirque*(CE2/CM1/CM2)	
Vendredi	Mini Gym*(GS Maternelle)	

